



La Vignette ci-dessus vous représente le dessin du monument que les amis de M. Ignace Fortier doivent faire élever en son honneur, comme relique électorales, et récompense de ses travaux et afin de pouvoir faire inscrire en lettre d'or les noms de sa fameuse liste de ses 1400 Signateurs.

Nos remerciements à M. P. Architecte pour l'envoi de ce dessin.

Correspondance.

"Castigat ridendo Mores."

Madame la Sangue,

C'est avec joie que je vois renaître à Québec un journal critique et satirique ; en effet il est grand temps que quelques esprits éclairés et persuasifs prennent la plume contre ces être épouvantables par leur sottises, leur malice, leur courses vagabondes, leur hypocrisie, enfin tout ce qui fait aujourd'hui de notre bonne ville de Québec, un foyer d'éternels ennuis.

Vous n'oublierez pas, sans doute, Madame, de dire à ces messieurs leur conduite passée ; toutes les bêtises qu'ils commettent journellement, et la voie qu'ils doivent suivre à l'avenir vous mettrez chacun d'eux à l'ordre, vous voilerez la figure de ceux qui se sont ou se seront deshonorés aux yeux du public, enfin pour donner plus de force et d'expression à votre langage, vous les représenterez au moyen de vignettes ; et les citoyens de Québec vous... vous... béniront.

En châtiant les mœurs, corrigeant les abus, dans de justes limites, vous vous attacherez une foule d'abonnés, et l'estime de ceux qui seront l'objet de vos remarques.

Je demeure,

Madame,

Votre dévoué coopérateur.

" ARGENTARI. "

Les Regattes.

Nous attirons l'attention des amateurs du "Sport" sur les courses aux chaloupes, qui doivent avoir lieu aujourd'hui.

Le point du départ sera comme les années précédentes au quai des commissaires ;

On a augmenté cette année la distance, les conquérants devront détourner

à bonée de l'île Madame : Les "Yacht" suivant prendront part à la course : la Mouette, appartenant à l'hon. F. Évan-turel ; le Jacques Cartier, appartenant à l'hon. Jean E. Gingras ; le Blackhawk, appartenant à M. Gibb ; et plusieurs autres concurrents de cette ville et d'ailleurs.

On nous promet une brillante fête : il y aura un vapeur à la disposition des touristes. Les dames sont respectueusement invitées à prendre part à cette fête.

Le "Canadien" dit que quelques dames ont eut la bonne idée de faire, de leurs mains un magnifique pavillon, que l'une d'elles présentera au vainqueur comme "Champion Flag."

Le prix de la victoire sera une coupe en argent de la valeur de \$50 que l'on a fait ciseler en Angleterre.



Lecteurs connaissez vous M. Roy, corroyeur, le célèbre M. Roy qui vient de faire l'acquisition d'un cheval et voiture ! Il ne lui reste plus pour être heureux qu'une chère moitié dont il promet faire le bonheur, c'est pourquoi il nous prie de bien vouloir le représenter aussi fidèlement que possible afin qu'il soit avantageusement connus du beau sexe car il a encore plusieurs portes à frapper.

Courses au Trot.

Les courses au trot ont eu lieu le premier jour, jeudi, le 12 tel qu'annoncé ; Mr. St. Auand a remporté la première bourse qui était de quinze piastres. La seconde était aussi de quinze piastres, a été remporté par M. Bureau.

La troisième qui était de vingt piastres fut remporté par M. Blouin.

En conséquence du mauvais temps la course de vendredi n'a pu avoir lieu, elle a été remise à lundi, le 16 septembre comme on peut le voir par l'annonce, plusieurs indiens prendront part à la course à pied.



Courses au Trot.

Des courses au trot auront lieu sur L'HIPPODROME ST. CHARLES,

LUNDI,

Le 16 Septembre ;

A 1 heure P. M. (si le temps le permet.)

1er. course.—Une bourse de \$15 ouverte à tous chevaux de 4 ans & dans 5 sous harnais.

2me. course.—Une bourse de \$15 ouverte à tous chevaux qui n'ont jamais été traînés, & dans 5 sous harnais.

3me. course.—Une bourse de \$20 ouverte à tous chevaux 2 mille répétés & dans 3 sous harnais.

Courses à pied.

Course d'un mille pour une bourse de \$5, ouverte à tout hommes amateurs de courses.

Le tout se terminera par un cochon qui sera lancé sur la trac, quiconque l'attrapera par la queue dans l'espace de 30 minutes en sera le propriétaire.

Conditions : les concurrents devront se conformer aux règlements de l'hippodrome St. Charles. Tout entré devront être fait avant le 14 courant à 9 heures P. M., à l'Hotel de M. E. Marois, rue St. Valier. Dans tous les cas trois d'entré et non moins de deux pour le départ.

Entré 10 par cent sur chaque bourse.

AUGUSTIN FAGUY,

Président,

F. AUGER,

Trésorier.